

# Le Mag

Le magazine des Tassilunois

**P 07**

Service périscolaire :  
l'offre évolue

**P 08-11**

TEOL  
Un tramway nommé déni

**P 14**

Avenue du 8 Mai 1945 :  
concertation pour  
une ville plus apaisée

Décembre  
2023

# 83

**T**  
TASSIN  
LA DEMI-LUNE



## Une ville qui s'illumine

## RETOUR EN IMAGES SUR L'ÉVÉNEMENT « UN ARBRE, UN ENFANT »

Mercredi 8 novembre dernier, **la Ville a renouvelé son action annuelle « Un arbre, un enfant »** de remise d'un petit arbuste ou d'une petite plante d'appartement **aux enfants entrés en petite section de maternelle** et à leurs parents.

Chaque année, ce sont près de **300 petits Tassilunois** qui participent à cette opération originale, initiée par **Claire SCHUTZ**, adjointe déléguée à l'Environnement, aux côtés du Maire, **Pascal CHARMOT**, pour sensibiliser les tout petits au soin à accorder à la nature et aux plantes. La Ville de Tassin la Demi-Lune s'est en effet engagée dans un vaste Plan « Nature en ville » afin de poursuivre la végétalisation des espaces publics et privés, sensibiliser les publics et développer la biodiversité sur notre territoire. À noter, **pour chaque pousse offerte aux petits Tassilunois, la Ville s'engage à planter un arbre sur le territoire communal.**







## Un tramway nommé déni

Comme le cynisme du Président de la Métropole et du Sytral n'a pas de limite, **nous assistons à l'ouverture d'une énième phase dite « de concertation »** qui n'aboutira à rien de positif ni d'efficace concernant les enjeux de mobilité pourtant primordiaux de l'Ouest lyonnais, sur un projet de transport en commun qui ne représente que le caprice des élus écologistes de la Métropole de Lyon, lesquels exercent leur mandat de manière autocratique, sans jamais tenir compte des besoins du territoire ni se soucier de l'avis des habitants.

Vous jugerez sur pièce en découvrant ce nouveau projet TEOL de tramway « semi-enterré » et qui est présenté dans le dossier central de ce numéro :

• **un projet de Métro E, pourtant plébiscité par la population, jeté aux oubliettes** car jugé « trop coûteux » et « trop long à mettre en place » ;

- **un nouveau projet de Tramway, sorti des cartons, dans une version « enterrée » comme un métro, sur le seul secteur du 5<sup>e</sup> arrondissement de Lyon et en surface à Tassin la Demi-Lune**, sans desservir les mêmes polarités, et avec un volume d'utilisateurs divisé par deux ;
- **le refus pur et simple du Président de la Métropole et Président du Sytral d'inscrire à la concertation l'hypothèse d'enterrer deux stations pour Tassin la Demi-Lune** au motif que le projet serait alors trop couteux – il y a donc une différence de traitement assumée entre les habitants du 5<sup>e</sup> arrondissement et ceux de Tassin la Demi-Lune.

Refuser de soumettre à la concertation publique le tramway enterré à Tassin, diminue la voirie existante et constitue une atteinte à la liberté de nos déplacements. Au final, nous retiendrons que ce projet ne tient pas compte des véritables enjeux de mobilité de l'Ouest lyonnais, que l'on vient ajouter des normes et faire peser des contraintes sur les automobilistes avec une ZFE accélérée et mal préparée, sans mettre en place une véritable solution de transport collectif d'envergure pour réduire l'impact de la pollution et de la densité du trafic.

Un double discours des écologistes de la Métropole lyonnaise qui dénoncent la pollution mais n'ont rien d'autre à proposer aux habitants qu'un tramway « semi-enterré » nommé ainsi pour ne surtout pas parler de métro, et des autoroutes à vélos déployées à marche forcée et qui ne répondent pas non plus aux demandes de nos concitoyens de mettre en place des aménagements de proximité pour les modes doux. Bien loin de l'ambition qu'il faudrait porter pour les habitants de notre territoire.

Je vous donne rendez-vous le 5 décembre 2023 à 19 h à L'Atrium pour donner votre avis lors de la réunion publique sur notre commune.

Fidèlement,

*Pascal Charmot*

Maire de Tassin la Demi-Lune,  
Conseiller de la Métropole de Lyon



TASSIN  
LA DEMI-LUNE  
TELEMENT  
PROCHE



Mot du Maire



## 1 Septembre 23 – Mois Tous en forme !

Activités et conférences sur le thème de la santé et de la nutrition ont agrémenté tout le mois de septembre, pour sensibiliser les habitants à l'importance de l'alimentation et d'une activité physique régulière.

Plusieurs centaines de personnes ont ainsi participé aux différents rendez-vous hebdomadaires, balades urbaines des 10 et 17 septembre et journée phare du 23 septembre, autour de **Henri BOURGOGNON**, conseiller municipal délégué au Sport-santé, et en présence notamment de **Katia PECHARD**, 1<sup>ère</sup> adjointe, et **Michel CADILLAT**, conseiller municipal.



## 2 17.09.23 – Fête de la Gastronomie

Pour la 6<sup>ème</sup> édition de la Fête de la Gastronomie à Tassin la Demi-Lune, vous étiez plus de 1 500 personnes à profiter de ce moment de convivialité aux côtés des commerçants et restaurateurs tassilunois, dans une ambiance festive et musicale, en présence du Maire, **Pascal CHARMOT**, et de **Ghislaine BOUVIER**, adjointe déléguée aux Commerces, au profit de l'association Docteur Clown.



## 3 27.09.23 – Donation association Chiens Guides d'Aveugles de Lyon

La Ville s'est associée à l'action menée par les membres de la « Fête des copains » de Tassin la Demi-Lune, en présence de **Jacques BLANCHIN**, adjoint délégué à la Politique du handicap, afin de remettre à Mme Florence PAUZE, ambassadrice de l'association Chiens Guides d'Aveugles de Lyon, une donation de 1 500 €.



#### 4 05.10.23 – Atelier de concertation Av. 8 Mai 1945

Lors de cette réunion au format très collaboratif, les Tassilunois ont pu découvrir le projet d'aménagement apaisé prévu pour cet axe, s'informer et échanger directement avec les techniciens, élus et agents, afin de donner leur avis sur cet aménagement dont l'objectif est de sécuriser les flux piétons, en particulier les scolaires, d'abaisser la vitesse de circulation et de faciliter les modes doux, tout en apportant de la végétalisation supplémentaire (voir pages 14 -15).

#### 5 07.10.23 – Accueil des nouveaux arrivants

Comme chaque année, sous l'impulsion de **Jacques BLANCHIN**, adjoint à la Sécurité, toute l'équipe municipale s'est mobilisée pour cette demi-journée consacrée à l'accueil d'une cinquantaine de nouveaux arrivants, en présence de **Katia PECHARD**, 1<sup>ère</sup> adjointe, **Caroline ACQUAVIVA**, **Michel CADILLAT**, et **Christine BOULAY**, ou encore les représentants de l'Association des Familles et de l'Accueil des Villes Françaises.

#### 6 21-23.10.23 – Salon des métiers de l'Artisanat de l'Ouest Lyonnais

Réussite pour la PREMIÈRE de ce salon des métiers de l'Artisanat de l'Ouest Lyonnais organisé par Tassin la Demi-Lune, en partenariat avec Craponne et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat avec près de 1 000 participants et une trentaine d'exposants !

#### 7 11.11.23 – Cérémonie de commémoration Armistice du 11 novembre 1918

De nombreux enfants ont participé à la traditionnelle cérémonie de commémoration aux côtés de l'association des anciens combattants l'UMAC, et en compagnie des autorités civiles et militaires, des groupements et associations patriotiques et de tous les acteurs impliqués, ainsi que de l'équipe municipale, pour raviver la flamme du souvenir de nos morts tombés pour la France au cours de la première Guerre Mondiale.



Hier en ville



## Permanences du Maire et des élus

Le Maire de Tassin la Demi-Lune, **Pascal CHARMOT**, et les élus de l'équipe municipale vous reçoivent régulièrement lors de permanences en mairie et au plus près de votre quartier tout au long de l'année.

### PROCHAINES PERMANENCES DU MAIRE (entretiens individuels et sans rendez-vous) :

#### ► Dans votre quartier

**Samedi 9 décembre 2023**  
**de 9 h à 11 h 30 :**  
Montpinot-Le Bourg

**Samedi 20 janvier 2024**  
**de 9 h à 11 h 30 :**  
Alai-Croisettes

### PERMANENCES DE VOS ÉLUS :

Vous pouvez prendre rendez-vous avec vos élus et aborder les questions que vous vous posez :

**[tassinlademilune.fr/mairie/  
le-maire-et-les-elus](https://tassinlademilune.fr/mairie/le-maire-et-les-elus)**

Prochain conseil municipal  
**Mercredi 13 décembre à 19 h**  
**à l'Hôtel de Ville**

Séance ouverte au public.

## Inscription sur les listes électorales : pensez-y !

**Pour voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur la liste électorale de votre commune.**

### INFORMATIONS PRATIQUES :

- l'inscription sur la liste électorale peut être réalisée en ligne toute l'année
- pour que votre inscription soit effective pour le prochain scrutin, celle-ci doit être faite **au plus tard jusqu'au 6<sup>e</sup> vendredi précédant le 1<sup>er</sup> tour du scrutin.**

### MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- directement en ligne sur : **[service-public.fr](https://service-public.fr)**
- par courrier à l'adresse suivante :  
**Mairie - Service Élections**  
**Place Hippolyte Pérégut**  
**69160 Tassin la Demi-Lune**
- en vous rendant à la mairie.



**i** Liste complète des pièces à fournir sur : **[tassinlademilune.fr](https://tassinlademilune.fr)**

## DATE À RETENIR, PROCHAIN SCRUTIN



**LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES SE TIENDRONT  
LE DIMANCHE 9 JUIN 2024.**

À cette occasion, les électeurs des pays de l'Union européenne désigneront les représentants au Parlement européen.

**Attention, il n'y a pas de second tour.**

## Service périscolaire : l'offre évolue



Depuis le 4 septembre dernier, l'offre faite aux familles en ce qui concerne le service périscolaire des écoles publiques a évolué avec le développement d'un **accueil de loisirs périscolaire dans chaque école**, géré et animé par la Fédération Léo Lagrange.

De plus, un **nouvel accueil de loisirs** a été créé à l'école d'Alai **le mercredi (40 places, de 3 à 12 ans)** permettant de répondre notamment à une forte demande d'accueil des enfants de 3-6 ans.

Pour accompagner et expliciter davantage ce changement, des réunions avec les parents délégués ont été proposées en septembre et octobre. Pour les élèves en élémentaire, l'équipe Léo Lagrange propose des « **pauses cartables** » **les lundis et jeudis de 16 h 30 à 17 h 30**, veille de jour d'école.

En complément, **des dispositifs d'accompagnement** sont mis en place par l'Éducation nationale (APC et stage de réussite) auxquels la Ville veille à fournir les moyens matériels nécessaires (locaux, salles de classes).

En parallèle, des études financières sont engagées au sujet de la tarification de la pause méridienne et **le système de prépaiement a été suspendu pour ces trois premiers mois.**

Pour rappel, les réservations de créneaux périscolaires (7 h 20 / 8 h 20 ; 16 h 30 / 17 h 30 et 17 h 30 / 18 h 30) se font directement sur le **portail de la Ville**, via l'outil « Agenda » du compte famille.

**i Renseignements : 06 35 18 85 29**  
[periscolairetassin@leolagrange.org](mailto:periscolairetassin@leolagrange.org)



infos en direct









# TEOL

## Un tramway nommé déni

---

En novembre dernier a débuté la concertation préalable relative au futur tramway de l'Ouest lyonnais (TEOL). Si elle porte sur l'examen des différentes options de tracé et de stations retenues par le Sytral, elle est aussi l'occasion de donner son avis sur le projet lui-même. Un projet que nous n'avons cessé de questionner tant il semble inadapté au regard de la solution du métro E qui avait été, elle, largement plébiscitée. Retour sur l'historique d'une attente profondément déçue en faveur d'une desserte dont la nécessité s'accroît au fil des ans.

---

### LE RAPPEL DES FAITS

En 2019, après deux ans d'études approfondies, s'était tenue la concertation préalable pour le projet de métro E. Le projet était très attendu des habitants de l'Ouest lyonnais et **la solution retenue, un tracé reliant Alaï à Bellecour avec possibilité de prolongement vers Part-Dieu, faisait l'unanimité**. Les études préalables avaient également permis de valider le mode métro, après études de solutions alternatives : bus à haut niveau de service, tramway.

Dès lors, **le projet semblait bien engagé pour l'horizon 2030** et son financement bouclé – 1 à 1,2 milliard d'euros répartis sur deux mandats.

En 2021, le nouvel exécutif écologiste engageait **une nouvelle « consultation publique »** sur le réseau global du métro. De manière non surprenante, un large consensus émergeait

de nouveau sur « la nécessité d'améliorer les mobilités entre les secteurs d'Alaï/Libération, le plateau du 5<sup>e</sup> arrondissement de Lyon et la Presqu'île. » Mais **la ligne E y était présentée différemment** : plus chère – 1,5 à 2 milliards d'euros – et avec **un horizon de mise en service annoncé pour 2032/2035**.

Un an plus tard, le 24 octobre 2022, le conseil d'administration du Sytral votait **la fin des études relatives à la réalisation du métro E** et se prononçait **en faveur du projet de ligne de Tramway Express de l'Ouest, TEOL**.

**Le maire de Tassin la Demi-Lune, Pascal CHARMOT, et ses collègues de l'Ouest lyonnais auront tout tenté pour revenir à une solution qui faisait l'unanimité, en vain.**

C'est **un nouveau temps de prise de parole qui s'ouvre à présent**, ce dossier se propose de poser quelques jalons pour l'animer.



**1,9 M€ dépensés**  
pour les études de faisabilité

**+ 800 000 €**  
pour le projet de téléphérique  
rejeté par plus de

**90 % des habitants**  
de l'Ouest lyonnais

### Chiffres clés (octobre 2023)



Un tracé d'environ  
**6,5 km**



Entre  
**45 000**  
et **60 000**  
personnes transportées / jour



Entre  
**4 et 5**  
stations



Coût du projet  
estimé à  
**800 M€**

### Calendrier

- **06.11.23 au 05.02.24** : concertation préalable
- **2025** : enquête publique
- **2026-2032** : travaux de réalisation
- **2032** : mise en service

### S'informer

<https://www.sytral.fr/669-tramway-express-de-l-ouest-lyonnais.html>



## 3 questions à Pascal CHARMOT

Maire de Tassin la Demi-Lune, Conseiller de la Métropole de Lyon

### Que pensez-vous du projet de desserte tel qu'il a évolué aujourd'hui ?

Je souhaiterais d'abord rappeler que nous, élus de l'Ouest lyonnais, n'avons cessé de nous mobiliser pour faire entendre raison au nouvel exécutif du Sytral, déplorant l'abandon du Métro E, une solution qui faisait pourtant l'unanimité pour sa pertinence technique et sa performance commerciale. Je l'ai rappelé à plusieurs reprises : 1,9 million d'euros ont été dépensés pour les seules études préalables de cette ligne E, auxquels s'ajoutent les 870 000 euros de la concertation du projet de téléphérique entre Lyon et Sainte-Foy abandonné à la suite de son rejet par 94 % de la population. **C'est un vrai gaspillage des deniers publics.**

Bien sûr, une ligne de tramway, c'est mieux que rien, mais je regrette également la méthode quelque peu cavalière qui a été déployée par le Sytral pour remettre en cause le projet initial et lancer le projet TEOL. Les arguments avancés – surdimensionnement du métro au regard de la densité du secteur, solution trop onéreuse, mise en service à une échéance trop lointaine – laissent rêveur au regard du sérieux avec lequel cette solution avait été regardée dans toutes ses composantes, le dernier point en particulier : **le métro E était prévu pour 2030, la mise en service de TEOL est annoncée pour... 2032.** Je vous laisse juge de la notion « d'échéance lointaine » telle que l'envisage le Sytral.

### La solution retenue – un tramway en partie enterré – est-elle une bonne alternative pour Tassin ?

Clairement, **cette solution ne contribuera pas à désengorger l'Ouest lyonnais**, il faut le dire. Un espoir important a déjà été créé et déçu. Là nous nous retrouvons avec **un projet qui ne répond ni aux attentes actuelles ni aux besoins futurs**, notamment avec une destination qui n'est plus Part-Dieu via la Presqu'île, mais Jean Macé via la Confluence en empruntant les voies de T1 et T2 déjà saturées, et une capacité journalière de 60 000 personnes transportées contre 100 000 pour la ligne E. L'Ouest lyonnais, et nous nous en réjouissons bien sûr, est prisé pour son attractivité et sa qualité de vie, mais préserver ces atouts qui incitent les habitants à rester et en attirent de nouveaux, notamment des familles, suppose des équipements publics qui soient dimensionnés en conséquence. **Concernant Tassin la Demi-Lune, c'est tout simplement catastrophique : la ligne, enterrée sous le plateau du 5<sup>e</sup> et Sainte-Foy-lès-Lyon va ressortir en surface sur le territoire de notre commune, sur un axe déjà très encombré par la circulation.**

### Quelle pourrait être la meilleure solution selon vous ?

Il est évident qu'il **aurait fallu enterrer les stations jusqu'en bout de ligne**, incluant les 2 stations potentielles de Tassin la Demi-Lune (Libération et Alai) et je déplore que le Sytral n'ait pas jugé bon d'intégrer cette option dans la concertation préalable, au motif que cela aurait entraîné un surcoût. Je note au passage que les habitants de Lyon sont davantage pris en considération par le Président du Sytral, que les habitants de Tassin la Demi-Lune ou de l'Ouest lyonnais. Comme je l'ai déjà dit, **il aurait été éminemment souhaitable que soit prise en compte la réalité quotidienne vécue par les automobilistes qui empruntent cet axe, les riverains et les habitants.** Je ne m'oppose pas par principe aux décisions de la Métropole. Il s'agit de défendre le bon sens, le pragmatisme. C'est ce que je poursuivrai dans les prochains mois pour que les Tassilunois puissent faire entendre leurs voix – et leurs choix ! – dans les opportunités qui seront offertes par la concertation préalable, à commencer lors de **la réunion du 5 décembre.**





## Le métro E : une mobilisation sans faille contre l'abandon du projet



La concertation publique sur TEOL a débuté en novembre, notamment avec un stand sur le marché de la Promenade des Tuileries et des opérations de porte-à-porte menées auprès des commerçants.

**Cette première phase de concertation portera sur l'examen des options suivantes :**

Dès la remise en cause par le nouvel exécutif du projet de métro E, **Pascal CHARMOT**, aux côtés des élus de l'Ouest lyonnais, a défendu avec vigueur cette solution qui faisait l'unanimité. Au printemps 2021 était lancée officiellement « l'initiative en faveur du métro E » réunissant les maires de Sainte-Foy-lès-Lyon, Charbonnières-les-Bains, Francheville, Craponne, Lyon 2<sup>e</sup>, Saint-Genis-lès-Ollières, Grézieu-la-Varenne et Chaponost, ainsi que le sénateur Étienne BLANC. Une grande consultation était organisée pour que tous les habitants puissent faire entendre leurs voix, un site étant créé pour l'occasion : **metro-ouest-lyon.fr**.

En mars 2022, le Président de la Métropole faisait part aux maires des communes et d'arrondissement concernés de sa décision d'abandonner définitivement le projet de métro E, décision entérinée officiellement en octobre de la même année. **Depuis, la mobilisation des élus de l'Ouest lyonnais continue.** Si la ligne E semble définitivement enterrée, la concertation sera l'occasion d'enrichir le débat par des réflexions de bon sens où primera **l'intérêt des personnes les plus concernées : les habitants.**



## Cher Père Noël...

En 2023, les petits Tassilunois et Tassilunoises ont été très sages bien sûr ! Ils pourront prendre leurs plus beaux feutres ou crayons de couleur pour écrire au Père Noël et, comme chaque année, **déposer leur lettre dans la boîte aux lettres spécialement installée devant l'Hôtel de Ville** (inutile de l'affranchir, mais ne pas oublier d'indiquer l'adresse de réponse !).

Et comme le Père Noël s'est mis au numérique, il est aussi possible de lui **envoyer en PDF** une jolie liste de voeux dessinée à l'adresse : [pere-noel@laposte.fr](mailto:pere-noel@laposte.fr)



## À vos agendas !

Pour confectionner les emballages des colis solidaires collectés par la Ville, **la Maison des Familles propose un temps créatif le mercredi 13 décembre à 15 h.**

Un moment à partager par petits et grands (à partir de 7 ans).

# 8 décembre 2023 : Fête des Lumières et premier marché de Noël !

**Tradition oblige, c'est le 8 décembre que la Fête des Lumières fera briller les yeux des petits et réchauffera le cœur des grands.**

Au cœur du dispositif : la place Péragut, avec **des centaines de lumignons** qui vont décorer la façade de l'Hôtel de Ville, et **de nombreuses animations joyeuses et chaleureuses** :

- **une parade poétique** où défileront cinq personnages lumineux (deux passages de 30 min chacun) ;
- **une dizaine de stands** tenus par des associations ;
- **une petite restauration** salée et sucrée : crêpes, chocolat chaud, paninis...
- **une déambulation** aux lampions...
- **une animation** au profit du Téléthon proposée par le CCJ...



Seront ainsi présentes, entre autres, l'association Jeanne Cœur (Maison du Répit) qui incitera à écrire un message sur une étoile pour décorer le sapin ; Humanis Afrique et son stimulant « jeu du cerveau », l'école de musique qui accompagnera le défilé aux lampions et une revigorante batucada, la MJC et sa chorale...

### EN PRATIQUE :

- **la Fête des Lumières se déroulera de 17 h à 21 h ;**
- **pour améliorer l'organisation, les lampions seront distribués en deux endroits et à plusieurs dates en amont de l'événement : à la Maison des Familles le vendredi 1<sup>er</sup> décembre entre 16 h et 18 h et le mercredi 6 décembre entre 14 h et 18 h ; devant la Mairie le vendredi 8 décembre de 16 h 30 à 18 h.**

## UNE GRANDE PREMIÈRE CETTE ANNÉE : LE MARCHÉ DE NOËL !

Pour la première fois à Tassin la Demi-Lune, **un marché de Noël** va faire son apparition, **du 8 au 10 décembre**. Une douzaine de commerçants de la ville apporteront leur concours pour recréer ce joli marché traditionnel qui perpétue une coutume remontant au Moyen-Âge. Il permettra tout à la fois de **promouvoir l'artisanat**, de **faire (re)découvrir nos commerces locaux**, de **se faire plaisir autour d'offres gourmandes** et de **trouver plein d'idées** pour ses cadeaux de fin d'année : bijoux, jouets, objets de décoration, arts de la table, cosmétiques...

**Les horaires d'ouverture du marché de Noël 2023 :**

- **vendredi 8 décembre : 17 h - 21 h** avec l'inauguration du marché à l'occasion de la Fête des Lumières ;
- **samedi 9 décembre et dimanche 10 décembre : 11 h - 20 h.**



# Cap sur la découverte du projet de forêt urbaine pour la ville

Le projet de renforcer une forêt urbaine à Tassin la Demi-Lune répond à plusieurs enjeux : soutenir la biodiversité et, plus largement, accroître la résilience du territoire face aux aléas climatiques.



Depuis 2020, la Ville s'est engagée à planter autant d'arbres que d'enfants qui rentrent en maternelle, soit environ **300 arbres par an**.

Après les plantations du stade Pierre Basset, du rond-point des Clarisses et du parking Misery, la démarche s'accroît cette année avec le lancement de **trois nouveaux projets**.

Du côté du Bourg, **l'école du Baraillon** va ainsi bénéficier de plantations d'arbres et d'arbustes qui apporteront de l'ombre tout en préservant un espace central pour les jeux des élèves.

Cette création d'espace végétalisé va changer la cour basse de l'école en un véritable petit bois en lisière.

En face du stade Dubot, **le grand cimetière** est un îlot de chaleur important. Pour réduire l'inconfort thermique, une mise en valeur paysagère est programmée avec la végétalisation des cheminements principaux et l'embellissement de l'entrée et du Monument aux Morts.

Enfin, le projet phare du **parc de la Raude** verra ses premières plantations à l'automne 2024. On rêve déjà de ces 6 000 m<sup>2</sup> d'espaces boisés au carrefour de la Libération.



# Avenue du 8 Mai 1945 :

## concertation pour une ville apaisée

**Le 5 octobre dernier s'est tenu un grand atelier de concertation autour du projet d'aménagement de la future « zone de rencontre » de l'avenue du 8 Mai 1945. Un projet qui s'inscrit dans une ambition globale portée par la politique menée par l'équipe municipale : préserver le cadre de vie des Tassilunois et apaiser les flux de circulation.**

**Les objectifs sont multiples : sécuriser les cheminements piétons, notamment ceux des enfants, abaisser la vitesse de circulation, faciliter la mobilité douce et la végétalisation des espaces publics.**

### UN PROJET PRIORITAIRE

Cette concertation est l'occasion de rappeler que **le principal enjeu du projet est celui de la sécurité de nos enfants** : ils sont en effet nombreux à emprunter cet axe à proximité de plusieurs groupes scolaires. Baisser la vitesse de circulation à 20 km/h et élargir les trottoirs favorisera **un cheminement sûr**. La place gagnée sur le stationnement servira également à végétaliser les trottoirs, dans la perspective d'une « Nature en ville » qui combat efficacement les îlots de chaleur et contribue, elle aussi, à apaiser l'espace urbain.

Pour financer ce projet, **prioritaire pour la Ville** dans le volet mobilité de son plan de mandat, le Maire, **Pascal CHARMOT**, a sollicité les crédits annuels affectés par la Métropole de Lyon aux projets des communes (Fonds d'initiative communale FIC et Actions de proximité territoriale PROX), soit **300 000 € annuels**.

La Ville abonde de **600 000 €** pour boucler le financement. Le montant total de l'opération s'élève à environ **1 750 000 €** (1 150 000 € Métropole et 600 000 € Ville).



### UN TEMPS POUR TOUS

En choisissant la concertation, la Ville a fait **le choix d'impliquer les habitants** en leur permettant de découvrir le projet, de donner leur avis, de faire part de leurs appréhensions, leurs usages, leurs propositions... Contrairement à des plateformes en ligne qui se contentent d'enregistrer les contributions pour satisfaire à la réglementation, l'idée de l'atelier du 5 octobre était de **donner la parole au plus grand nombre**, notamment en proposant une large plage horaire, entre 16 h 30 et 21 h, pour que chacun puisse venir à sa convenance. Cet atelier a été complété par un flyer de présentation et un questionnaire distribué aux riverains. **Une réunion de restitution sera programmée début 2024.**





# L'Atrium : un espace culturel

où il se passe toujours quelque chose !

Nous mettons régulièrement en lumière la programmation de L'Atrium, variée, qualitative, qui régale autant les amateurs de théâtre que les amoureux de musique classique, fans de chanson française et autres musiques actuelles, qui enchante aussi les enfants en les initiant à leurs premiers spectacles... Mais ce lieu est loin de n'être qu'une scène qui affiche de plus en plus souvent complet.



L'Atrium ajoute aussi à son programme de **riches propositions artistiques tout au long de l'année**, qui en font **un vrai centre culturel, vivant et éclectique, fidèle reflet de la politique de la Ville dans ce domaine**. On y trouve en effet des expositions, en lien ou non avec les pièces jouées, le dispositif innovant des « Vitrites éphémères » mettant en valeur les artistes du territoire, des conférences aux thématiques très diverses – musicales, scientifiques, documentaires... –, des ateliers mensuels de pratique artistique pour enfants et adultes... Sans oublier Sol'Art, le salon annuel de la peinture et de la sculpture de l'Ouest lyonnais qui donne chaque année à voir – et admirer ! – la talentueuse vitalité des arts plastiques locaux.

N'hésitez pas à vous promener sur le site (rubriques « Expositions », « Conférences », « Pratique artistique ») ou à feuilleter le programme papier, **de belles découvertes** vous y attendent !

 [atrium-tassin.fr](http://atrium-tassin.fr)

Programme papier à disposition à l'accueil de l'Hôtel de Ville



## Le recensement 2024



Chaque année un échantillon de **8 % de la population est recensé dans notre commune**. En 2024, cette opération se déroulera **du jeudi 18 janvier au samedi 24 février**.

Si votre logement est concerné, **un courrier de la mairie sera déposé dans votre boîte aux lettres courant janvier** avec les nom et prénom, ainsi qu'une photo de votre agent recenseur.

Deux modes de réponse vous seront proposés :

- **par internet à partir du 18 janvier** sur le site [www.recensement-et-moi.fr](http://www.recensement-et-moi.fr). Vos codes de connexion vous seront transmis par votre agent recenseur dès le début de la collecte ;
- **via le questionnaire papier** qui vous sera remis par votre agent recenseur.

Rappelons que le recensement de la population est **une enquête d'utilité publique obligatoire**. Votre participation est **essentielle** car c'est grâce aux données collectées que la Ville peut répondre aux besoins d'équipements, dimensionner ses projets et calculer la participation de l'État pour les financer.



## laclassse.com : les écoles à l'heure digitale

laclassse.com est un espace de travail collaboratif et sécurisé qui permet d'accompagner la scolarité des élèves via différentes ressources pédagogiques numériques.



Sur ce portail qui comprend aussi un cahier de textes et un carnet de suivi des notes et des absences, **les parents peuvent suivre les activités de leurs enfants** qui se familiarisent quant à eux avec cet outil très simple à utiliser. La Ville de Tassin la Demi-Lune a signé une convention avec la Métropole de Lyon pour implémenter cet outil dans les écoles de la ville, avec **un déploiement qui s'effectuera progressivement sur l'année 2024.**

### APPEL À BÉNÉVOLES

Pour son Atelier d'Accompagnement à l'utilisation des outils numériques, la Maison des Familles recherche des bénévoles pour aider les usagers dans **la maîtrise des outils numériques** : accompagnement gratuit et personnalisé (les jeudis matin de 9 h à 12 h sur RDV) pour les usagers qui en font la demande, quel que soit leur niveau (découverte de l'outil, gestion de la boîte mail, classement de dossiers ou de photos etc.).

**i + d'infos et inscription :**



## Mon Shérif : un dispositif pour toutes les femmes victimes de violences conjugales



Depuis plusieurs années, la Ville s'est engagée dans le développement d'un **parc d'hébergement d'urgence** pour mettre à l'abri des victimes de violences conjugales.

Cet accompagnement est désormais sécurisé par le dispositif « Mon Shérif », qui comprend **un bouton d'alerte** connecté et non-visible et **une application** téléchargeable gratuitement. Il est remis aux personnes à leur entrée dans leur logement d'urgence.

### AGE'ILITÉ : UN ATELIER DE PRÉVENTION POUR LES PLUS DE 60 ANS

Proposé depuis 2022 aux Tassilunois en partenariat avec l'association Kpaura pour améliorer leur qualité de vie, Age'ilité est **un parcours de prévention comportant dix ateliers** et qui vise à prévenir le risque de chute et de perte d'autonomie dès les premiers signes de fragilité. La session 2023 s'est déroulée de septembre à décembre, avec dix participants. Animés par un kinésithérapeute, ces ateliers ont déjà prouvé leur efficacité en permettant aux bénéficiaires de **gagner en confiance** en eux et de **réduire les chutes**.



## Le Comité Jeunesse : s'éveiller à la citoyenneté

**Constitué de douze jeunes et de six élus titulaires, le Comité Consultatif Jeunesse est un vrai tremplin d'éveil à la citoyenneté.** Il permet aux jeunes Tassilunois âgés de **15 à 25 ans** d'être partie prenante des décisions directement liées à leurs préoccupations quotidiennes, en soumettant avis et propositions, à l'exemple de la construction du skate-park.

En 2023 ont également été actées des sessions de formation aux premiers secours (la prochaine ayant lieu le 20 avril 2024) et l'organisation d'une action caritative au bénéfice du Téléthon lors de la Fête des Lumières.

À l'initiative du Comité, des visites de nos grandes institutions seront également proposées : Sénat, Assemblée Nationale...

**i Pour rejoindre le Comité : inscription directement sur le portail de la Ville, rubrique « Éducation-Jeunesse ». Conditions requises : avoir entre 15 et 25 ans et être Tassilunois. Pour toute question : 04 72 59 19 59**

## Nos comités de quartier : retour d'expérience

Cet automne, **Jean-Baptiste RIO**, le conseiller municipal délégué en charge des conseils de quartier de notre commune, a rencontré les référents des six conseils. L'objectif était de faire un point d'étape sur le fonctionnement de ces instances et sur leurs perspectives de travail.

À l'unanimité a été émis le souhait de **réunions de présentation des projets de la Ville** permettant de solliciter davantage les avis des référents. Ces derniers ont également évoqué les projets que chaque conseil souhaite mettre en place sur ce mandat.

Ces points seront à l'ordre du jour de la prochaine réunion annuelle où se retrouveront l'ensemble des 120 membres de conseils de quartier tassilunois et qui aura lieu en ce **mois de décembre**.



## Potager-composteur : la nouvelle vague !



En février dernier, la Ville avait lancé une belle opération de **déploiement gratuit de potagers-composteurs** sur les balcons de foyers-tests volontaires. Un dispositif innovant qui s'inscrit dans le cadre du Plan « Nature en ville » et qui a pour ambition d'**équiper 300 foyers d'ici à 2025** pour contribuer concrètement au verdissement de la ville, par le parc privé.

Après la première vague qui s'est traduite par 100 terrasses ou balcons tassilunois embarqués dans ce projet, la deuxième campagne d'inscription va s'ouvrir **du 12 janvier au 29 février 2024**. Rendez-vous sur notre site internet pour répondre au questionnaire !

Les **100 nouveaux foyers-tests sélectionnés** par tirage au sort bénéficieront d'une formation obligatoire le samedi 30 mars 2024.

**i Modalités & inscriptions :  
à partir du 12/01/24 sur [tassinlademilune.fr](https://tassinlademilune.fr)**



## La Maison de Répit, une première en France implantée à Tassin la Demi-Lune

**C'est à Tassin la Demi-Lune qu'a été ouverte en France la première « Maison de Répit », en 2018. Elle a été construite boulevard du 11 novembre dans un parc magnifique, acquis par la Fondation France Répit grâce à la grande générosité de l'Institut Mérieux et d'autres partenaires institutionnels.**



Ce lieu d'accueil a été conçu et aménagé comme une grande maison de famille pour y **recevoir des aidants et ceux qu'ils accompagnent**. Ils viennent seuls ou ensemble comme ils le souhaitent, pour des séjours de repos leur permettant de **faire une pause** dans la lourde charge qui les accapare quotidiennement. La Fondation OVE assure la gestion quotidienne du lieu et le fonctionnement des équipes de personnels médical, paramédical, de service et d'animation.

La Fondation France Répit, fondée et dirigée par Henri de ROHAN-CHABOT, a souhaité mettre en place dès le début de l'aventure une association de bénévoles. Ceux-ci, réunis au sein de **l'association Jeanne Cœur**, apportent une aide à la vie quotidienne des personnes accueillies. Leurs domaines d'intervention sont nombreux (accueil, cuisine, jardinage, gestion du poulailler...), allant des simples

tâches qui font vivre habituellement une maison à **un bénévolat de compétences** très apprécié des personnes accueillies (ostéopathie, yoga, massages, chant, peinture, réflexologie plantaire etc.).

La cause des aidants mérite grandement d'y être attentif. Leur nombre ne diminue pas, la charge qu'ils assument et les responsabilités qu'ils endossent les occupent souvent à plein temps.



**Vous voulez consacrer un peu de temps aux autres et à une belle cause, en semaine ou le week-end, vous voulez le partager utilement et simplement, à votre rythme ? Vous pouvez contacter Florence PAUZE, responsable des bénévoles de la Maison : [florence.pauze@jeanne-coeur.fr](mailto:florence.pauze@jeanne-coeur.fr) ou flashez le QR Code pour plus d'informations.**



## Wiponly, une solution astucieuse qui sécurise la facturation des entreprises

En 2022, Grégory CHAUVE, expert-comptable tassilunois, a eu l'idée de créer un outil simple et intuitif pour simplifier la facturation de ses clients. Après plusieurs mois de développement par une équipe de six personnes, l'application Wiponly est née, disponible sur le web et sur smartphone.

C'est en constatant que ses clients, particulièrement les petites structures, étaient en difficulté sur le suivi des relances ou encore l'établissement des devis que Grégory CHAUVE a élaboré un « **pack facturation** ». Il permet d'établir factures, devis, avoirs et relances automatisés. Doté d'une interface très intuitive proche d'un tableur Excel, **il facilite également la gestion des fichiers clients et catalogues produits.**



Tout y est pré-listé et référencé : les mentions fiscales, le statut des factures selon qu'elles sont réglées, envoyées, à envoyer, relancées, etc. Des emails sont prérédigés, proposant au choix des relances sympathiques, appuyées ou sous forme de mise en demeure. Celles-ci peuvent être émises en physique ou en virtuel, par courrier simple ou recommandé, chaque envoi étant traçable depuis l'application.

En cette fin d'année sort **le second volet de l'application, le « pack gestion de trésorerie en temps réel »**, qui favorise le rapprochement bancaire, avec des simulations et des rapports sur les seuils de rentabilité.

En résumé, il semblerait que Wiponly soit **l'outil idéal pour toutes les structures qui n'ont pas de service de comptabilité en interne et qui ne disposent pas de logiciels métiers.**

Une cinquantaine d'entreprises, auto-entrepreneurs, TPE et PME ont, à ce jour, fait le choix de cette application, qui offre, en plus de l'interface, **un service d'assistance sur mesure, disponible pour répondre aux moindres interrogations 7 jours sur 7.**

**i Wiponly - [wiponly.fr](https://wiponly.fr)**

**Version d'essai gratuite à tester pendant 15 jours**

## Perene, le savoir-faire d'agenceurs d'intérieurs régionaux

Il y a trois ans, Laurence et Vincent de JAUREGUIBERRY ont investi les locaux de l'ancienne agence Berthelet Voyages, au 157 avenue Charles de Gaulle, pour y implanter leur boutique d'agencement d'intérieur Perene. Avec un objectif : proposer un lieu chaleureux, intime, confortable, où ils ont plaisir à recevoir comme ils le feraient chez eux.

L'enseigne Perene trouve son origine en 1938 en Haute-Savoie, sur les hauteurs du Lac d'Annecy, symbole d'un certain art de vivre. Elle y concentre d'ailleurs toujours ses sites de design et de production et, à l'instar d'une agence d'architecture d'intérieur, elle y a développé



**la culture de l'habitat et du « bien-être intérieur »**, grâce à un environnement richement doté en chalets dans les stations de ski, belles maisons à ossature bois et établissements étoilés.

PERENE a ainsi développé, à travers son **réseau de professionnels agenceurs**, un savoir-faire global, qui associe architecture, agencement sur mesure et décoration, pour une pièce ou la totalité d'une habitation. Pensée quant à elle comme un atelier d'architecture, **la boutique de Tassin la Demi-Lune est un véritable studio d'exploration et d'inspiration.** Matières et planches tendance se côtoient pour permettre aux clients d'élaborer un projet qui leur ressemble et corresponde à leurs goûts et leurs envies.

Laurence et Vincent ont à cœur d'aller **au-delà des aspirations** de leurs clients pour concevoir et réaliser les lieux de « leur » vie, avec des propositions personnalisées qui ne se retrouveront nulle part ailleurs. Leur philosophie ? Surprendre, avec des partis pris architecturaux, des astuces d'implantation, des associations de couleurs ou encore des éléments de décoration qui feront toute **LA différence.**

**i Perene - 157 avenue Charles de Gaulle - 09 75 61 40 11**

**[perene.fr/magasin/perene-tassin-la-demi-lune](https://perene.fr/magasin/perene-tassin-la-demi-lune)**

**Du mardi au samedi : 9 h 30 - 12 h 30 | 14 h - 18 h**



## Événements

### Lancement des festivités de fin d'année

► **VENDREDI 8 DÉCEMBRE 17 H - 21 H**

Lancement des illuminations et inauguration  
du marché de Noël à l'occasion de la **Fête  
des Lumières**



► **SAMEDI 9 DÉCEMBRE 11 H - 20 H**  
**DIMANCHE 10 DÉCEMBRE 11 H - 20 H**

Ouverture du **marché de Noël**

► **VENDREDI 12 JANVIER 2024**  
**CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE**

Espace culturel L'Atrium / Inscription préalable  
obligatoire (à partir de mi-décembre) sur :  
[tassinladelune.fr](http://tassinladelune.fr)

### VACANCES DE NOËL

Du samedi 23 décembre 2023  
au lundi 8 janvier 2024 (zones A/B/C)

## Les rendez-vous à ne pas manquer !

### SPECTACLES, LECTURES ET CONFÉRENCES À L'ATRIUM...

► **DIMANCHE 3 DÉCEMBRE À 17 H**  
**(MUSIQUE CLASSIQUE) :**  
**COSCOLETTO** d'Offenbach

► **MARDI 5 DÉCEMBRE À 14 H 30**  
**(CONFÉRENCE MUSICALE) :**  
**DON JUAN SELON MOZART**  
2<sup>e</sup> partie

► **VENDREDI 15 DÉCEMBRE À 19 H 30**  
**(JEUNE PUBLIC) :**  
**ITALINO GRAND HÔTEL**

► **MARDI 19 DÉCEMBRE À 14 H 30**  
**(CONFÉRENCE MUSICALE) :**  
**GUILLAUME TELL**  
**SELON ROSSINI**

► **DU 8 AU 15 JANVIER 2024**  
**(EXPOSITION) :**  
**TACTILE TOUR**

► **MARDI 9 JANVIER À 14 H 30**  
**(CONFÉRENCE MUSICALE) :**  
**L'ÉLIXIR D'AMOUR**  
**SELON DONIZETTI**

► **SAMEDI 20 JANVIER À 20 H 30**  
**(THÉÂTRE) :**  
**CHERS PARENTS**



**RETROUVEZ TOUTE LA PROGRAMMATION ANNUELLE  
ET RÉSERVEZ VOS PLACES SUR :**  
[atrium-tassin.fr/programme](http://atrium-tassin.fr/programme)





## DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE MÉDIALUNE...

### ► MARDI 5 DÉCEMBRE DE 15 H À 16 H 30 :

**Créez des cartes de vœux sur internet :** à l'approche de la fin de l'année, apprenez à réaliser des cartes de vœux personnalisées pour vos proches !  
*Public adulte – Gratuit – Sur réservation.*

### ► SAMEDI 20 JANVIER DE 14 H À 15 H :

**Sieste musicale :** un voyage musical tout en douceur... Allongez-vous, fermez les yeux, ouvrez les oreilles et laissez-vous bercer !  
*Public adulte – Médiathèque salle de L'heure du conte – Entrée libre.*

**RETROUVEZ TOUS LES RDV À VENIR SUR :** [mediatheque.tassinlademilune.fr](http://mediatheque.tassinlademilune.fr) ou en vous inscrivant à la newsletter « Culture » sur [tassinlademilune.fr](http://tassinlademilune.fr) (en haut à gauche de la page).

**CHANGEMENTS D'HORAIRE POUR LA FIN D'ANNÉE :** ouverture mardi 26 décembre de 14 h à 19 h et mercredi 27 décembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Reprise des horaires habituels à partir du 2 janvier 2024. Ouverture des trappes retours aux heures de fermeture de la Médiathèque.

## LES TEMPS FORTS DE LA MAISON DES FAMILLES

Gratuit sur inscription au 04 78 73 18 14

### ► MERCREDI 13 DÉCEMBRE (APRÈS-MIDI) :

**Atelier familial éco responsable « Emballage de cadeaux solidaires zéro déchet »** avec des enfants volontaires. À partir de 7 ans.

### ► SAMEDI 16 DÉCEMBRE DE 10 H À 12 H :

**Atelier Bois Parents / Enfants, autour de Noël**

### ► VENDREDI 22 DÉCEMBRE À 16 H 45 :

**Goûter-lectures d'histoires de Noël** pour les 2-6 ans par l'Association « Lire et faire lire » Rhône et Métropole de Lyon. À noter : visite du Père Noël !

### ► SAMEDI 20 JANVIER DE 10 H À 12 H :

**Matinée Bien-être** ouverte à tous (enfants, adultes, seniors).



## NOUVELLES INSCRIPTIONS À PARTIR DE JANVIER 2024

**Ô P'tites Bulles :** une activité familiale autour de l'eau, temps d'échange et de plaisir entre l'enfant et ses parents, moments de complicité.

**Température de l'eau :** 30° à 32°.

**Temps de baignade recommandé :**

20 à 30 minutes selon l'âge de l'enfant.

**Séances tous les samedis matin,**

**hors vacances scolaires du 13 janvier au 8 juin :**

- 8 h 30 - 9 h 15 pour les 4 à 18 mois
- 9 h 15 - 10 h pour les 18 mois à 3 ans
- 10 h 30 - 11 h 50 pour les 3 à 6 ans

**Inscription directement sur place avec les justificatifs :** certificat médical, photocopie de la vaccination DT Polio, justificatif de domicile.

**Tarif :** 170 € SIVU ou 185 € hors SIVU par enfant, deux parents accompagnateurs inclus (SIVU = Lyon, Tassin la Demi-Lune, Francheville, Craponne, Saint-Genis-les-Ollières).

**i Infos et renseignements :** [aquavert.fr](http://aquavert.fr)  
04 72 38 34 60 - [contact@aquavert.fr](mailto:contact@aquavert.fr)  
AquaVert - 1 ch. des Cytises - Francheville





**TASSIN  
LA DEMI-LUNE**  
TELEMENT  
PROCHE DE  
LA CULTURE

DECouvrez LE PROGRAMME ET ABONNEZ-VOUS

[atrium-tassin.fr](http://atrium-tassin.fr)

**SAISON  
CULTURELLE  
23/24**

# CAROTHEQUE

10 & 12 rue de la Charité Lyon Bellecour



GRÈS GÉANTS ■ DALLES SUR PLOTS ■ FAÏENCES  
MOSAÏQUES ■ ZELLIGES ■ GALETS ■ PARQUETS  
MARBRES ■ PIERRES NATURELLES ■ PAVÉS  
TERRES CUITES ■ DALLES ET MARGELLES DE PISCINE  
SANITAIRES ■ ROBINETTERIES ■ SPAS  
ACCESSOIRES ■ HAMMAMS ■ SAUNAS  
OUTILLAGES ■ MEUBLES ■ VÊTEMENTS PRO

**BERNARD CERAMICS**  
45 RUE FRANÇOIS MERMET  
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE  
04 78 34 15 16

LA VILLE DE TASSIN  
LA DEMI-LUNE VOUS PROPOSE  
UN NOUVEAU SERVICE

**GÉREZ VOTRE STATIONNEMENT  
AVEC VOTRE SMARTPHONE**

- Inscription en 30 secondes
- Facile et rapide :  
Démarrez, arrêtez ou prolongez votre  
stationnement à distance
- Économique :  
Payez uniquement le temps stationné
- Pratique :  
Plus besoin de monnaie

**TÉLÉCHARGEZ  
L'APPLICATION !**

Besoin d'aide ?

Appelez le  
09 77 55 99 99

## Opposition municipale Mieux vivre à Tassin

Malgré un score de près de 48 % des votes aux dernières élections, notre groupe ne compte que 8 conseillers municipaux.

Nos collègues Yves MEJAT et Cédric VERNET ont fait le choix, tout en continuant leur engagement à nos côtés, de transmettre leur mandat à deux colistiers de notre mouvement depuis le 9 novembre.

Il s'agit de Laetitia PICHON, responsable du service habitat de la Ville de Lyon et de Michel FAYOT, ancien chef d'entreprise, enseignant au Lycée La Martinière Diderot. Nous nous réjouissons de les accueillir et tenons à les remercier pour leur engagement. Ils seront, comme nous, au service de tous les Tassilunois.

À vos côtés.

Julien RANC, Laurence du VERGER, Franck-Alain JOLY,  
Marielle MARGERI, Martine ESSAYAN, Benoît FERRAND,  
Laetitia PICHON, Michel FAYOT  
07 83 89 81 27 – [contact@mieuxvivreatassin.fr](mailto:contact@mieuxvivreatassin.fr)  
[www.mieuxvivreatassin.fr](http://www.mieuxvivreatassin.fr)

Le Conseil Municipal a délibéré le 04/11/20 son nouveau règlement intérieur.

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales (art. L.2121-27-2), celui-ci prévoit que l'espace réservé à l'expression des groupes politiques dans le magazine municipal tienne compte de leur poids respectif et proportionnel dans le Conseil municipal.

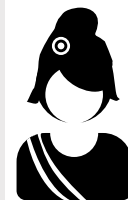
## Majorité municipale Avec vous, toujours pour Tassin

Après trois premières années tournées vers le démarrage des grands projets du mandat, nous entrons désormais dans une nouvelle phase, celle de la finalisation des dossiers et de leur mise en œuvre, avec déjà de premières avancées concrètes pour notre ville et toujours une même préoccupation partagée par notre équipe municipale : celle d'améliorer le cadre de vie et de faire avancer les projets avec sérieux, pragmatisme et efficacité, et de pouvoir vous rendre compte.

Le skatepark du Stade Dubot, la rénovation des tribunes qui s'achève, le déploiement d'un « Plan Nature en ville » très ambitieux et son volet forêt urbaine, de plus en plus visibles, la poursuite du plan d'équipement en vidéoprotection (+75 caméras) et la mutualisation des missions de la Police municipale par la création d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance avec Francheville et Craponne, l'augmentation du nombre de logements d'urgence pour accueillir les femmes victimes de violence, l'attribution d'un 3<sup>e</sup> cœur au label national « Ville prudente » qui vient récompenser les efforts de la municipalité en matière de prévention routière, le parc à vélo sécurisé derrière L'Atrium, la rénovation énergétique de premiers équipements municipaux et le plan d'économies d'énergie, les nouvelles modalités d'attribution de places en crèches, la nouvelle version du chèque Familles sans condition de ressources, l'amélioration quantitative et qualitative du programme d'animations annuelles proposées par l'équipe municipale, figurent parmi la liste des réalisations déjà menées.

D'autres grands projets entrent en phase de concrétisation, comme l'arrivée du pôle petite enfance de la Raude et ses 70 places, le pôle commercial et de santé au Bourg, le futur aménagement de l'avenue du 8 Mai 1945 plus apaisée, ou encore le futur parc public de la Raude, avec sa grande forêt urbaine qui sera aménagée dès 2024, et son groupe scolaire « Samuel Paty » qui étoffera les équipements scolaires en proximité des différents quartiers de notre commune.

Vous pouvez retrouver un point d'étape complet de tous les projets déjà mis en œuvre ou à venir, dans le plan de mi-mandat, diffusé dans vos boîtes aux lettres, ou disponible en mairie. Nous aimerions connaître votre avis !



tassinlademilune.fr



TASSIN  
LA DEMI-LUNE  
TELLEMENT  
PROCHE DES  
COMMERCES



CONSEIL DU PÈRE NOËL :

“ POUR VOS COURSES DE FIN  
D'ANNÉE, DESTINATION LES  
300 COMMERCES DE PROXIMITÉ  
DE TASSIN LA DEMI-LUNE ! ”